



INFORMATION à l'attention des Professeurs Principaux, des CPE des collèges et COP

Mini stage de sensibilisation des élèves de collège aux métiers du Bois et du Tertiaire

1°/ OBJECTIFS :

1-1 Faire connaître les métiers du bois et du Tertiaire par une intégration dans une classe de la filière souhaitée et par une visite du lycée professionnel AMBLARD.

1-2 Permettre aux élèves de collège de faire un choix d'orientation positive et motivée après une sensibilisation professionnelle.

1-3 Améliorer les représentations des métiers manuels et valoriser l'image des métiers du bâtiment.

2°/ ORGANISATION :

2-1 Les élèves de collège viennent au LP une 1/2 journée par petits groupes de 2 ou 3 élèves dans une spécialité qu'ils ont choisie avant de faire le stage soit en : **Bois, Vente, Commerce, Relations clients, Accueil.**

2-2 ils intègrent dans la classe afin de suivre les cours prévus à l'emploi du temps ce jour là. Pour les séances d'atelier ils sont susceptibles de réaliser une fabrication simple. Suivant la spécialité choisie, ils pourront emmener leur réalisation professionnelle.

2-3 Les professeurs accueillent les élèves stagiaires. Ils expliquent le principe de formation, les contenus de formation, les débouchés, les poursuites d'études, les évolutions possibles dans le métier. Ils répondent à toutes les interrogations des stagiaires sur les avantages et les inconvénients du métier. Le contact pendant le travail avec des élèves du LP permet également des échanges entre les jeunes.

3°/ CALENDRIER :

Les périodes pour les mini stages sont arrêtées chaque année au cours des mois de Février à Avril.

4°/ MODALITES D'INSCRIPTION :

Le collège reporte les demandes sur la **fiche navette** et l'adresse, de préférence par **courrier électronique**, au Directeur Délégué aux Formations (karim.daddi@ac-grenoble.fr) ou par fax (04 75 42 21 74).

Le collège recevra par courrier électronique les confirmations des inscriptions avec les dates retenues.

La convention du mini stage signée par le Principal, les représentants de l'élève et l'élève sera remise par le stagiaire, le jour de son mini stage, à la vie scolaire du LP.